

# PÔLES DE SERVICES



Le pôle de santé libéral et ambulatoire (PSLA), de Condé-sur-Noireau

Architecture : Exo Architectes

## Les pôles de santé maillent la Normandie

La SHEMA accompagne les collectivités dans l'étude et la réalisation de pôles de santé libéraux et ambulatoires : des projets destinés à garantir une offre de soins de qualité sur l'ensemble du territoire.

Les pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA), avec le soutien des Agences Régionales de Santé, fleurissent partout pour lutter contre la désertification médicale. En France, d'une petite dizaine en 2006, on en dénombrait plus de 600 fin 2015. La Basse-Normandie a été pionnière dans ce domaine. En tant qu'acteur de l'aménagement et du développement du territoire, la SHEMA s'est saisie du concept dès le départ. « La notion de pôle de santé va bien au-delà d'une opération immobilière classique car elle repose d'abord sur la volonté des professionnels de santé de se réunir pour organiser une offre de soins attractive et pérenne sur leur territoire puis sur la définition d'un programme spécifique à chaque situation, souligne Lucile Cantet, directrice départementale à la SHEMA. Notre rôle consiste ainsi à assurer l'interface entre la collectivité initiatrice du projet et les professionnels de santé, puis assurer la construction, l'installation des professionnels et la mise en service. »

Ces dix dernières années, la SHEMA a accompagné la conception et la réalisation d'une quinzaine de pôles de santé en Normandie, essentiellement en milieu rural (principalement des PSLA et des Maisons de Santé Pluridisciplinaires labellisés mais également des initiatives privées). Mais de nouvelles opérations commencent à voir le jour sur des villes de taille moyenne.



Condé-sur-Noireau



Thury-Harcourt



**PASCAL ALLIZARD**

Président de la communauté de communes du Pays de Condé et de la Durance

« Notre pôle de santé a ouvert en 2014, à Condé-sur-Noireau. Ce n'est pas une opération comme les autres. C'est un projet complexe pour une petite collectivité comme la nôtre (10 000 habitants) et c'est pourquoi le recours à un tiers de confiance comme la SHEMA constitue à mes yeux un élément indispensable à la réussite du projet. Au-delà de ses compétences dans la réalisation de projets immobiliers, la SHEMA a su assurer l'interface entre la collectivité et les professionnels de santé et a su synthétiser les attentes et les contraintes de chacun de façon à ce que chacun s'y retrouve. »



**PAUL CHANDELIER**

Président de la communauté de communes de la Suisse normande

« Notre pôle de santé a ouvert en novembre 2015 à Thury-Harcourt, après plusieurs années de réflexion. C'est un projet qui demande du temps et qui implique une autre organisation de l'offre de soins par les professionnels de santé. En nous rapprochant de la SHEMA, en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage, nous avons pu bénéficier d'une palette de compétences pointues et d'une grande capacité d'écoute et de dialogue. Pour une collectivité comme la nôtre (13 000 habitants), pouvoir s'appuyer sur un acteur comme la SHEMA est rassurant. »



Gacé



La Ferté-Macé



Bayeux



Mézidon

Architecte : DHD